

Note d'accompagnement

INSTANT COIFFURE LAETITA ARMISTO (EI)
42 BOULEVARD GEORGES JUSKIEWEN

Références

N° contrat : 552401906GC001

46100 FIGEAC

Montant Prêt : € 30 000,00

Partenaire : CREDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRENEES
SOUSCEYRAC

Paris, le 30/11/2024

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le détail des prestations relatives à l'opération mentionnée en rubrique.

	HT (en €)	TVA (en €)	TTC (en €)
- Commissions :	150,00	30,00	180,00
- Cotisation au Fonds de Garantie :	900,00	0,00	900,00
	1 050,00	30,00	1 080,00

Régulé à la SIAGI pour un montant de 1080.00 € en date du 19/11/2024

Vous trouverez au verso la facture des éléments soumis à TVA.

Cordialement,

La Comptabilité Clients

Numéro

VEGA 241104968

Date

30/11/2024

INSTANT COIFFURE LAETITA ARMISTO (EI)

42 BOULEVARD GEORGES JUSKIEWEN

Références

46100 FIGEAC

552401906GC001

FACTURE

Prestation de service GARANTIE				Montants en Euros	
Désignation	Qté	Prix Unitaire	Montant HT	Code	
Commissions	1	150,00	150,00	T1	
TVA acquittée sur les débits					
Code	Base	Taux	TVA	Montant HT	Total TTC
T1	150,00	20,00	30,00	150,00	180,00
Net à Payer TTC					180,00

Conditions de règlement
Facture acquittée le : 19/11/2024
sans escompte

Tout retard de paiement, y compris en cas d'acompte, est susceptible d'être majoré des intérêts de retard d'un montant équivalent à trois fois le taux d'intérêt légal par jour de retard. Ces intérêts sont dus sans formalité préalable et sur simple constat. S'y rajoute une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dus au créancier d'un montant de 40€ conformément au décret 2012-1115 du 2/10/2012 (JORF n°0231 du 4/10/2012)